

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 36 délégués (34 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 36
Dont membres votants à voix délibérative : 36 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 15 avril 2022	Abstention : 0

### Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bruneaux Henri, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mr Martin Philippe pour Mr Doucet Jean-Marie, Mr Guilleman Michel pour Mr Durthaler Jacques.

Membres absents excusés: Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Charbonnier Patrick, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Mangin Eric.

Membres absents:, Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mme Richard Catherine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

---

### Objet : Approbation du compte administratif 2021

N°20220401

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu le compte de gestion visé par le trésorier,
- Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,
- Après avoir entendu la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice 2021 effectuées par l'ordonnateur,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 29 Mars 2022,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 05 Avril 2022,

.../...

Le Comité Syndical,

**DECIDE, après en avoir délibéré :**

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se traduit par les résultats suivants :

		Réalisations 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat Cumulé
<b>Fonctionnement</b>	Dépenses	3 255 697.38 €	1 419 817.38 €	2 253 299.23 €	3 673 116.61 €
	Recettes	4 675 514.76 €			
<b>Investissement</b>	Dépenses	11 321 918.75 €	- 901 842.43 €	1 056 275.27 €	154 432.84 €
	Recettes	10 420 076.32 €			
			517 974.95 €		<b>3 827 549.45 €</b>

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Vice - Président,

Sébastien EUGÈNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220426-20220401-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2022

